

L'ECHO de L'EGOUT

FEUILLE D'INFORMATION PUBLIEE PAR LA COMMISSION
NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES asbl.

NUMERO SPECIAL N° 12
10 ANS D'ACTION 1971-1981-10f

ON A LES GROTTES QUE L'ON MERITE...

L'existence du monde souterrain et sa connaissance constituent une aventure sans fin.

La grotte est le dernier refuge des hommes libres. Elle constitue le seul endroit où l'on puisse remonter aux sources et échapper pour quelques heures au monde moderne, contraignant, conditionné et plein de vacarme.

Le bruit est partout. Tout est ordonné, l'être humain devient un robot; ses actes sont organisés, prévus. Il n'y a plus d'initiative, plus de personnalité. La dernière race d'hommes aimant à penser dans le silence est-elle en voie de disparition? La caverne va-t-elle la conserver? L'homme cavernicole sera-t-il une relique du monde nouveau? En tout cas, il doit à tout prix conserver son milieu de prédilection, ne pas perdre par sa faute ses cathédrales souterraines.

Amis, que feriez-vous si vous deviez renoncer aux émotions des découvertes, à l'angoisse des grandes descentes, à la bonne odeur humide des grottes où nous vivons le plus intensément, où nous nous surpassons et où nous sommes face à nous-mêmes en paix et en silence?

Allons-nous perdre toutes ces joies, ces raisons de vivre, par notre faute et aussi par la faute de beaucoup d'autres?

Pour être spéléologue, il faut avoir une certaine personnalité, ce qui rend souvent délicates les relations entre individus ou groupes d'individus pourtant animés d'un même idéal, d'un même désir.

Une entente est pourtant indispensable. Des organismes privés, des pouvoirs publics n'attendent qu'une chose: que l'anarchie règne en spéléologie. Que le pillage et la destruction des cavernes prennent un peu plus d'ampleur, et ce sera fini de notre sport favori.

Tous les méfaits, toutes les destructions sont portées au crédit des spéléologues. Sans doute quelques-uns d'entre nous ont-ils causés des dommages, parfois inévitables, au cours d'une exploration, mais c'est surtout au manque d'éducation spéléologique qu'il faut attribuer la plupart des dégâts. Ce ne sont ni les cadenas, ni les portes blindées qui mettront fin à ces prati-

ques. Cela cessera quand tous les spéléologues se seront rendu compte que ce sont eux qui doivent assurer la protection des grottes, qu'ils doivent non seulement se bien conduire, mais aussi dénoncer tous les actes nocifs dont ils sont les témoins, ils sont les mieux placés pour le faire.

Nous aimons les grottes comme l'artisan aime son chef-d'œuvre; nous devons les défendre contre l'envahissement technocratique du monde souterrain... (et aussi contre la pollution et la destruction n.d.l.r.)

AINSI VOUS ETES RESPONSABLES VIS-A-VIS DES GROTTES ET DES HOMMES DE L'AVENIR; A VOTRE TOUR DE TRANSMETTRE LE MESSAGE, SINON A LA VITESSE A LAQUELLE LES CHOSES EVOLUENT. DANS VINGT ANS LA SPELEOLOGIE N'AURA PLUS DE SENS PUISQU'IL N'Y AURA PLUS DE GROTTES DIGNES DE CE NOM.

Michel BOUILLON.

(Découverte du Monde Souterrain).

CNPSS 10 ANS D'ACTION

CNPSS : 10 ANS D'ACTION.

La CNPSS, Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques a 10 ans : c'est l'occasion de faire le point sur son action et son avenir.

D'importantes réalisations : campagnes de presse, inventaires, publications, journées nationales ... pourraient laisser croire à un organisme puissamment structuré et doté d'importants moyens.

La réalité est toute autre : si des acquis importants

sont obtenus, ils sont l'oeuvre de bénévoles spécialisés parfois, de bonne volonté surtout. Et c'est là, la richesse et la faiblesse de la CNPSS, forte de l'enthousiasme et de la multiplicité des spéléos de bonne volonté, souvent débordés, partagés entre famille, activités professionnelles et ... spéléos !

Toute autre également est la portée du travail effectué : s'il suffit d'un vandale pour souiller ce que cent prédécesseurs ont respecté, par contre il ne suffit pas de constituer un dossier de classement ou de protection

pour que les sites soient respectés; encore faut-il que ces dossiers soient lus par les personnes compétentes, et que notre machine administrative se mette en branle, dans le bon sens, et sans grain de sable ...

C'est à tout cela que des spéléos oeuvrent depuis dix ans dans la CNPSS, depuis qu'un jour, à Couvin ...

COUVIN 70

Une rencontre nationale de spéléologie est organisée à Couvin en 1970. Simultanément à un symposium sur la protection de la nature. Pour rappeler l'Année Européenne de la Protection de la Nature, une immense poule trônant dans le hall d'exposition attire l'attention sur l'état de saleté de beaucoup de grottes belges, pollution due essentiellement aux "soi-disants spéléos" qui les visitent et y bivouaquent à plaisir, abandonnant de véritables dépotoirs.

En réaction, les grottes se ferment : Haquin, Wéron, Tilff, Fayt ...

Outre cela, les égoûts de Mont sont branchés sur la doline du Trou de l'Eglise, Rosée est menacé de destruction et les merveilles du 7ème Ciel, à Hotton, s'écroulent sous les dynamitages de la carrière ...

Dans un tel contexte, ni la cause du libre accès aux grottes, ni la protection des sites menacés ne peuvent être défendues par des spéléos ou des groupes isolés.

APRES COUVIN, ... LA C.N.P.S.S. VINT :

Après Couvin, les spéléos ayant pris conscience du problème de la protection des grottes forment un Groupe de Travail, qui deviendra plus tard Commission, et aura pour but premier d'animer la CAMPAGNE NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES.

L'objectif de cette campagne est la protection des sites spéléologiques, (dolines, chantoires, grottes, résurgences, ...) contre les pollutions diverses, le vandalisme et les destructions de concrétions, biotopes, vestiges archéologiques ou paléontologiques, ou même de massifs calcaires recelant des cavités intéressantes.

A ces préoccupations "environnementalistes" s'ajoute l'action contre les fermetures abusives de cavités, c'est-à-dire contre l'intérêt de la spéléologie et sans raison valable.

En 1973, le Groupe de Travail se dote du statut juridique d'A.S.B.L., dont sont membres outre les spéléologues et leurs fédérations, des associations locales concernées par la protection des sites karstiques.

La CNPSS elle-même est membre d'Inter-Environnement et de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature.

rencontre
nationale de
spéléologie

couvin 70

du 30 10 au 3 11

RANDONNEE, CAMPING, SKI DE FOND, ALPINISME, SPELEO ...
UN SPECIALISTE A NAMUR:



Sport-Nature

30 RUE JE BRABANT

5000 NAMUR



A 300 M DU PONT DES ARDENNES.

TEL.: 011/230003

TOUT L'EQUIPEMENT ET TOUTE LA DOCUMENTATION POUR
VOS EXPEDITIONS.

ALPINO

RIEN QUE DES ARTICLES
DE QUALITE!
TRES NOMBREUX LIVRES,
CARTES ET GUIDES...

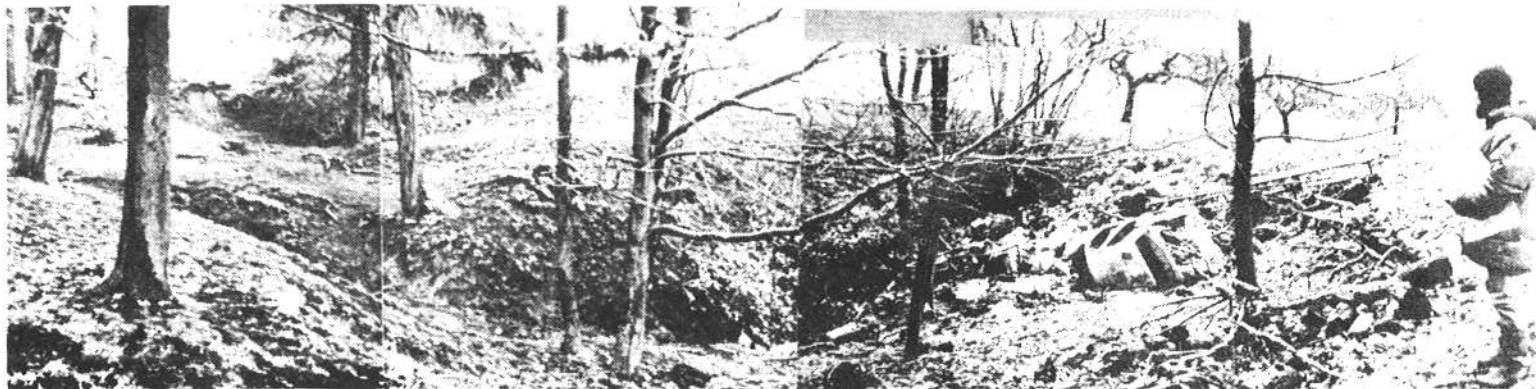


Bergans

ENTREE LIBRE:
DU MARDI AU VENDREDI:
DE 13 A 20 H.
LE SAMEDI: DE 9 A 10 H.
CARTE DE FIDELITE!



LES JOURNEES NATIONALES DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES



MONT SUR MEUSE - 1971

3 tonnes d'ordures sont évacuées par 225 spéléologues.

Un camion de l'armée évacue les déchets.

En 7 ans, la campagne menée par la CNPSS, les fédérations et les revues spéléos a porté ses fruits : pratiquement tous les spéléologues sont sensibilisés au respect des grottes qu'ils fréquentent, et les déchets retirés des cavités y ont en majeure partie été emportés par l'eau venant de l'extérieur ou abandonnés par des visiteurs occasionnels, sans respect pour la nature.

Par contre, ces journées ainsi que l'Inventaire Pollukarst ont montré que les sites karstiques sont tous des dépotoirs en puissance.



1978 VALLON DES CHANTOIRS AYWAILLE-REMOUCHAMPS.

285 tonnes d'immondices - 10 carcasses de voitures sont enlevées des 15 sites karstiques utilisés comme dépôts sauvages.

Participants : 111 spéléos et autant de membres de Maisons de jeunes et mouvements de jeunesse, de la Croix Rouge, de la Protection Civile, des agents communaux, du personnel des Eaux et Forêts...

Moyens techniques : 10 camions - 1 camion grue -

avez-vous vu le nouveau sac

POLYALPES

Voyez notre annonce
en dernière page

SITES KARSTIQUES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN WALLONIE

INTRODUCTION

Dans les régions karstiques, l'aménagement du territoire doit tenir compte de plusieurs éléments spécifiques : la conservation de la nature et des paysages typiques, la protection des eaux souterraines, la qualité du sous-sol pour l'habitat et les infrastructures diverses et l'exploitation de la pierre calcaire.

L'examen des projets de "plans de secteurs" ou plans d'occupation des sols, a fait apparaître une ignorance quasi totale de l'existence des sites karstiques tant souterrains que superficiels.

Non seulement les sites karstiques remarquables, à protéger impérativement, ne bénéficiaient pas d'un statut adéquat dans le cadre de la loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme, mais des zones d'habitat - voire des tracés de routes - étaient prévus au dessus de cavités importantes sur des terrains instables, criblés de dolines et d'effondrements.

Signalons, par exemple, que les terrains surplombant la Grotte de Remouchamps sont repris en zone d'habitat alors qu'il est établi (EK, *in litt.*) qu'en certains points la voûte rocheuse peut être de faible épaisseur et notamment au dessus de la Salle de la Cathédrale où elle n'atteint qu'une dizaine de mètres de schistes. Lors de travaux de construction d'une habitation au printemps 1978, le bruit de marteaux-pics couvraient la voix des guides au fond de la grotte !

D'autre part, sur le terrain, on constate de plus en plus souvent l'utilisation officielle de sites karstiques comme dépôts d'immondices, exutoires d'égouts communaux ou d'eaux de ruissellement d'autoroutes en méconnaissance totale de l'impact de ces pratiques sur les sites et les eaux souterraines.

A ce propos, plus de 400 dépôts d'immondice ou exutoires d'égouts dans des sites karstiques ou d'anciennes carrières de calcaire ont été recensés l'an dernier en Wallonie (AVES-C.N.P.S.S., 1978). Un des exemples les plus frappants est certainement celui de la pollution du captage de la Grotte du Chalet à Aywaille. Cette importante résurgence givétienne est alimentée par des chantoires givétiens ou frasniens et notamment par : le chantoire d'Awan qui recueille l'égout du village et les eaux usées - non traitées - de l'abattoir local, le chantoire du Fond de Harzé qui recueille toutes les eaux usées de Harzé et les chantoires de la Ferme de Piromboeuf servant de dépôt clandestin d'immondices et recevant en outre des écoulements réguliers de purin !

L'INVENTAIRE CARTOGRAPHIQUE DES SITES KARSTIQUES.

PRESENTATION.

Dans le cadre de la révision des projets de Plans de Secteur, un inventaire cartographique des sites karstiques de Wallonie a été dressé à la demande de l'Aména-

gement du Territoire par une équipe de géologues, de biologistes, d'archéologues et de spéléologues (1) sous l'égide de la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques, a.s.b.l.

Cet inventaire consiste en une cartographie au 10.000e des calcaires dévoniens, carbonifères et jurassiques avec localisation des phénomènes karstiques : cavités (y compris leur développement souterrain), dolines, pertes, résurgences et rivières souterraines. En outre, les périmètres des zones de protection demandées dans le cadre de l'aménagement du territoire sont indiquées (fig. 1).

Un rapport explicatif reprend, en annexe de la cartographie, la toponymie, une brève description du site, la mention éventuelle de son intérêt scientifique, touristique ou socio-culturel. L'affectation du site dans le projet de Plan de Secteur est vérifiée et, si nécessaire, des mesures de protection du site sont proposées, particulièrement des modifications du projet de Plan de Secteur.

RESULTATS.

Outre les propositions de mesures de protection des sites les plus dignes d'intérêts, et le signalement des phénomènes karstiques présents dans les zones dévolues à l'habitat, ce travail a permis d'inventorier et de localiser plus de 2.000 phénomènes karstiques, répartis sur 80 planchettes au 10.000e.

Le tableau I présente en détail le nombre de sites répertoriés.

Tableau 1.- Nombre de sites karstiques inventoriés en Wallonie.

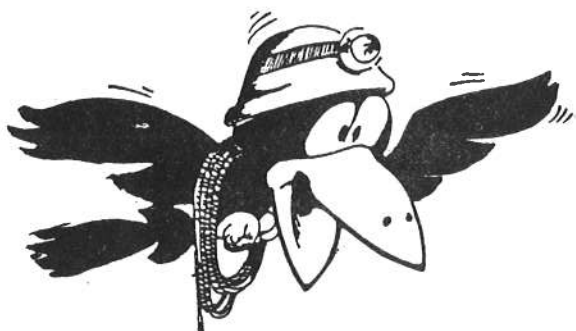
Provinces	cavités	abris sous roche	pertes chan- toires	résur- gences	dolines	total sites karst.
Hainaut	29	6	48	15	58+	156
Liège	202	36	184	41	716+	701
Luxembourg	58	-	41	14	43+	156
Namur	301	70	264	90	377+	1102
Wallonie	590(a)	112(b)	537	160(c)	716+(d)	2115

Remarques :

- il faut ajouter à ce nombre 40 chantoires-grottes repris dans les chantoires.
- ce sont uniquement les abris sous roche d'intérêt archéologique qui ont été recensés.
- il s'agit uniquement des résurgences dont la relation avec une perte localisée est établie.
- il s'agit principalement de dolines actuelles ou récentes ; les dépressions paléokarstiques n'ont pas fait l'objet d'une prospection systématique, exception faite des "abannets" ; les puits naturels du Tournaisis n'ont pas été recensés.

CHOUCAS SPORTS

·spéléo· - ·alpinisme· - ·randonnée·



RIEN QUE DU MATERIEL DE
QUALITE

- pas de «promotions» fantaisistes
 - mais toute l'année...
- les meilleurs prix!

Pour VOUS

des importations directes
sans intermédiaires
des meilleurs marques.

Berghaus - Bonaiti - Cassin - Camp
Clogwyn - Edelrid - Faders - Gomez
Fjällräven - Interalp - Karrimor
TSA - Moac - North Cape
Polarguard - Petzl - Raven - Troll
Salewa - Speleus, etc...etc...

des centaines d'articles.

n'hésitez pas à nous consulter.



259, rue du Noyer - 1040 - Bruxelles

(Place Wappers - derrière l'Ecole Royale Militaire
ouvert du lundi au vendredi de 16 à 20 h.

samedi de 10 à 16 h

Tél. 02 736 34 39 - 734 79 79

ALPINISME & RANDONNEE

Jean Lecante

02/672 60 05

Ch. de Boitsfort 108
1170 BRUXELLES

Arnaud Lecante

02/660 76 04

Av. Pierre Devis 30
1160 BRUXELLES



LES PLUS GRANDS SPECIALISTES

EN MATERIEL
D'ALPINISME,
SPELEOLOGIE,
EXPEDITIONS,
TREKKING,
RANDONNEE,
TENTES
ULTRA-LEGERES

OPERATION "POLLUKARST"

Dans le cadre du "Plan Wallon des Déchets", le Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales Wallonnes, Alfred CALIFICE, commande à la Société Ornithologique AVES et à la CNPSS : l'Inventaire Pollution Wallonie, qui vise à recenser tous les dépôts de déchets solides - officiels, privés et sauvages - dans la partie wallonne du pays, ainsi que leur description et leur importance.

La CNPSS étant chargée spécifiquement des sites karstiques et des eaux souterraines, elle lance l'INVENTAIRE POLLUKARST qui sera réalisé de janvier à octobre 1978.

Le but de cet inventaire est double :

- dresser une carte de l'environnement et de son degré de pollution
- par la publicité qui lui sera accordée, sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la pollution en insistant sur ce qui nous concerne tous : les dépôts sauvages d'immondices.

La CNPSS aidée d'une soixantaine de clubs et d'individuels bénévoles a réalisé cet inventaire par la prospection sur le terrain de 89 planchettes 1/10.000 de la carte d'Etat Major. De plus, 4.000 questionnaires Pollukarst ont été distribués aux associations de jeunesse, de tourisme ou de protection de la nature, ainsi qu'aux pouvoirs publics.

La synthèse des questionnaires et de la prospection a été réalisée par le secrétariat permanent créé à cette occasion au n° 33, rue du Maelbeek.

La publicité de l'opération a été assurée par de nombreux communiqués de presse, 3 conférences de presse et une émission TV "La Poubelgique Souterraine" diffusée sur nos antennes à l'occasion des V^e Journées Nationales de protection des Sites Karstiques.

UN FUTUR POUR NOS

Remis au Ministre, l'inventaire a ensuite été confié à la Société de Développement Régional qui a la charge de le diffuser et de le tenir à jour.

Septante communes et intercommunales, des organismes de protection de l'environnement et une vingtaine d'autres demandeurs se sont fait communiquer le travail.

A l'heure actuelle, ces données sont sur ordinateur; toutes les communes de Wallonie vont recevoir très prochainement l'inventaire reprenant la liste des sites pollués, leur nature, leur description, la gravité et l'impact de la pollution sur l'environnement, ainsi que des propositions de mesures à prendre ...

Une mise à jour a été décidée et une équipe de CST va être engagée dans ce but ...

Mardi 9 janvier 1979

ENQUÊTES

QUALITÉ DE LA VIE

7.724 sites pollués en Wallonie !

La société d'études ornithologiques AVES a établi, en collaboration avec la Commission nationale de Protection des Sites spéléologiques (CNPSS) un inventaire complet des sites

suretés à prendre. Parmi celles-ci la lutte contre la pollution, directe ou indirecte des eaux est la plus importante. En effet, l'importance économique de ce liquide est très grande, et sa na-

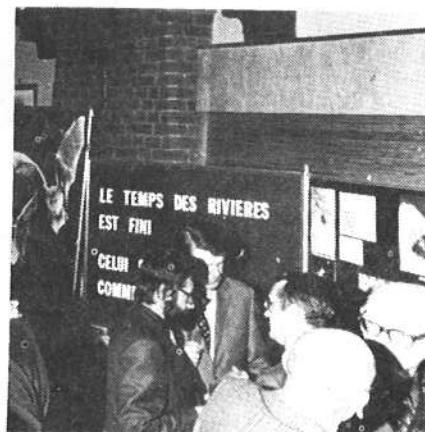
(B.P. 6A, 1346 Louvain-la-Neuve) vient de recueillir un dossier d'une quinzaine de pages sur la politique de l'eau en Belgique. Tous les grands thèmes classiques qui font partie du débat

sier intitulé "Energie pour connaître le nucléaire". Etabli par Gérard Lambert et Gérard Wilgis ce travail a pour ambition de permettre au lecteur d'avoir une vue claire et générale



NOMBRE DE SITES POLLUES INVENTORIES EN TERRAIN CALCAIRE.

	Chantoires	Dolines ou dépressions	Grottes ou abris	Autres	TOTAL
Dépôts	56	46	32	169	303
Rejets liquides	72	13	16	19	120
TOTAL	128	59	48	188	423



DES CONCRETIONS DANS LE TARMAC

Novembre 1958 :

un tir de mine dans une carrière donne accès à 2 kilomètres de grottes magnifiques. Une partie est rapidement ouverte au public. Les grottes de Hotton deviennent la troisième grotte touristique de Belgique.

1960 :

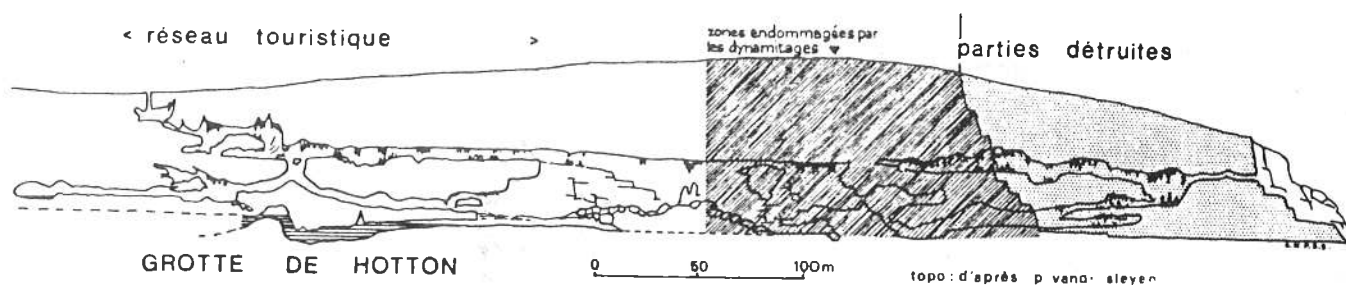
La carrière poursuit son avance : un massacre sans précédent en Europe. Le Ministre de la Culture Française renonce à la classer, à cause du dédommagement exigé par les carrières : 100 millions.

1971 :

Le dossier de classement est réouvert. La destruction continue : l'Apothéose, la Salle des Topographes, le Huitième Ciel sont déjà concassés et alimentent le tarmac de l'autoroute de Wallonie.

8 mai 1978 :

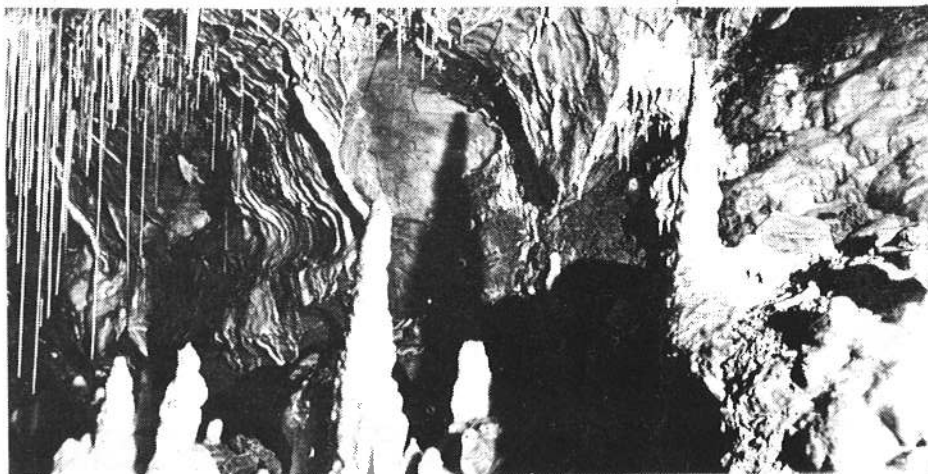
La grotte de Hotton classée 20 ans...



Coupe de la grotte de Hotton : les parties en grisé — les plus jolies salles — ont été entièrement consommées par la carrière voisine

Il aura fallu 7 ans de démarches administratives et de procédures pas toujours exemptes d'intrigues politiques et de relents financiers pour qu'enfin cesse la destruction d'un des plus beaux fleurons de notre patrimoine naturel.

A l'heure actuelle, après avoir concassé les concrétions féériques de plus de 300 mètres de galeries, la carrière a enfin cessé de creuser dans la direction de la grotte.



Le nouveau sac POLYALPES est fabriqué spécialement
pour contenir la nouvelle DOUDOUNE DE RANDONNEE
ET DE HAUTE MONTAGNE
- P O L Y A L P E S -

POLYALPES

by Lupin



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- veste Hollofil double cloisonné
- remplissage fibre Dacron 400 gr/m
- 2 poches chauffeuses extérieures
- 2 poches intérieures, fermeture velcro
- coloris : extérieur: marine ou rouge
intérieur: rouge
- toutes tailles

VOUS TROUVEREZ CES VESTES POLYALPES :

Dès le 14 mars, chez

Sport-Nature

Rue J.-B. Brabant, 30

B 5000 NAMUR

A Freyr et à Dave,

les 25 et 26 avril 1981

les 30 et 31 mai 1981

VENTE SUR PLACE !!!

REMISE PROMOTIONNELLE "ETE 81 " DE 1.000 FRANCS
CONTRE REMISE DU SAC P O L Y A L P E S .

■ offre uniquement valable jusqu' au 31 aout 1981. ■